



CLAS1BA

2024 - 2025

CLAS1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en « Langues et lettres anciennes, orientation classiques » vous forme à devenir des spécialistes dans l'étude des textes anciens. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, vous êtes appelés à développer progressivement une capacité à étudier ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager le sens.

Cette formation pointue vous amènera à développer des compétences générales dans l'analyse précise, objective et critique des informations.

Votre profil

Pour entamer ces études, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà opéré un choix précis de métier ou de se destiner à l'enseignement. Un intérêt marqué pour les langues anciennes, la littérature et les civilisations gréco-romaines est une excellente raison pour entreprendre cette formation.

- Vous souhaitez approfondir votre connaissance des civilisations grecque et romaine, découvrir en quoi elles sont à l'origine de la culture européenne moderne ?
- Vous appréciez étudier, à partir des sources textuelles en langue originale, la pensée humaine sous toutes ses facettes ?
- Vous aimez la rigueur d'analyse et souhaitez développer votre esprit critique ?
- Vous appréciez la recherche documentaire et le travail en bibliothèque ?

Alors, vous avez les qualités requises pour entreprendre des études en langues et lettres, orientation classiques.

Votre futur job

Si certains de nos diplômés travaillent dans le secteur de la recherche, produisant des éditions de textes classiques ou des études approfondies sur différents aspects des civilisations antiques, d'autres se destinent à l'enseignement des langues anciennes dans le secondaire, pour lequel ils auront suivi en master ou après le master une formation en didactique.

D'autres trouvent un emploi dans le secteur privé ou le secteur public grâce notamment à la polyvalence que leur a donné leur formation en philosophie, arts et lettres.

La rigueur intellectuelle et l'esprit d'ouverture acquis lors de leur formation leur permet de s'imposer rapidement dans leur milieu de travail, même s'ils n'ont pas forcément acquis a priori toutes les compétences techniques spécifiques.

Votre programme

Le bachelier en langues et lettres, orientation classiques propose :

- une formation générale en philosophie, arts et lettres ;
- une formation spécifique aux civilisations antiques à travers leurs sources textuelles.

La formation spécifique inclut les aspects suivants :

- un apprentissage progressif des langues grecque et latine (morphologie et syntaxe) ;
- l'étude directe des sources écrites de l'Antiquité gréco-romaine (analyse de textes grecs et latins grâce à une connaissance approfondie des langues classiques et à la mise en Œuvre des méthodes actuelles en herméneutique, théorie littéraire et linguistique) ;
- l'étude de textes poétiques, narratifs et dramatiques du patrimoine littéraire de l'antiquité gréco-romaine ;
- la connaissance des sociétés grecque et romaine : arts et civilisations, histoire institutionnelle et politique, philosophie ;
- des activités visant au développement des capacités de la recherche documentaire, de la critique des sources et de la communication.

Au terme du bachelier, il vous sera possible de poursuivre votre cursus en suivant le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) ou le [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#). Par le biais de certaines mineures, il vous sera aussi possible d'accéder à d'autres formations de second cycle, comme par exemple le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) ou le [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)

CLAS1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en « Langues et lettres anciennes, orientation classiques » forme des étudiants appelés à devenir des spécialistes de l'étude des textes anciens. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, ces étudiants développeront progressivement une capacité à traduire ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme du programme de bachelier, mobiliser les différents

savoirs acquis en vue de la rédaction d'un travail personnel, d'ampleur limitée, mettant en oeuvre une méthode scientifique



rigoureuse.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des savoirs disciplinaires

- 1.1. Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres
- 1.2. Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel
- 1.3. Maîtriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition
- 1.4. Maîtriser des savoirs dans le domaine des sciences de l'Antiquité
- 1.5. Maîtriser des savoirs dans le domaine des langues et des littératures classiques (grec et latin)

2. Comprendre et analyser des sources

- 2.1. Examiner les sources de manière critique
- 2.2. Hiérarchiser les sources selon leur fiabilité et leur pertinence
- 2.3. Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des informations et des contenus numériques
- 2.4. Comprendre et évaluer les aspects de propriété intellectuelle (droits d'auteur et licences) des données numériques
- 2.5. Rassembler et organiser des sources en langue originale en vue de répondre à une question de recherche
- 2.6. Comprendre, traduire et commenter des textes littéraires et des sources documentaires rédigés en grec et en latin

3. Donner du sens à des productions culturelles

CLAS1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o **Mineure (30 crédits)**

Une mineure est à choisir dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

Maximum 1 élément(s)

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](#).

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [[prog-2024-minanti](#)]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [[prog-2024-minarke](#)]
- > Mineure en information et communication [[prog-2024-mincomu](#)]
- > Mineure en culture et création [[prog-2024-mincucree](#)]
- > Mineure en culture scientifique [[prog-2024-mincults](#)]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [[prog-2024-mindd](#)]
- > Mineure en études européennes [[prog-2024-mineuro](#)]
- > Mineure en études de genre [[prog-2024-mingenre](#)]
- > Mineure en gestion (initiation) [[prog-2024-minogest](#)]
- > Mineure en histoire

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LALLE1212 "German - Intermediate level" a comme prérequis LDEU1116

- LDEU1116 - [Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis](#)

LANGL1212 "English for Arts Students. An intermediate course" a comme prérequis LANGL1111

- LANGL1111 - [Anglais: Langue et Culture](#)

LGLOR1321 "Greek III A" a comme prérequis LGLOR1270

- LGLOR1270 - [Grec II](#)

LGLOR1322 "Greek III B" a comme prérequis LGLOR1270

- LGLOR1270 - [Grec II](#)

LGLOR1331 "Latin III A" a comme prérequis LGLOR1230 OR LFIAL1181

- LGLOR1230 - [Latin II](#)
- LFIAL1181 - [Auteurs latins](#)

LGLOR133 TJ 1 0 0 -1 57.7120018 22.911 9756 7.64400kP.5176 0.9176 rg BT /F1 8 Tf 1 0 0 -1 0 7.64400005 Tm [{"Latin III A" }] TJ 0 g 1 0 0 -1 41.7

LDEU1116

o Majeure

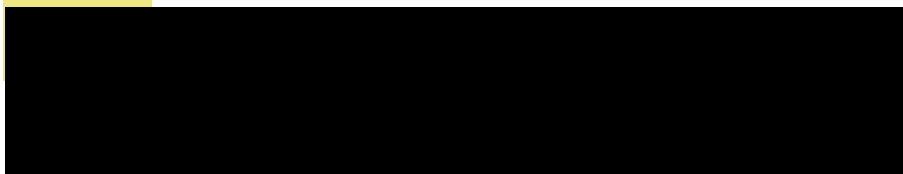
o Formation générale

o LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique	Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
o LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Amaury Dehoux (supplée Hubert Roland) Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
o LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement	Nathalie Frogneux Jean Leclercq	FB [q1] [45h] [5 Crédits]
o LFIAL1131	Comprendre le langage: une introduction à la linguistique	Elisabeth Degand Philippe Hambye	FB [q1] [30h] [5 Crédits]

o Formation spécifique

o Sciences de l'Antiquité et du Moyen-âge

o LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Elynn Gorris Françoise Van Haeperen	FB [q1] [45h] [5 Crédits]
o LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge	Paul Bertrand Antoine Brix (supplée Paul Bertrand) Godefroid de Callatay Gilles Lecuppre Emmanuel Van Elverdinghe	FB [q2] [45h] [5 Crédits]



CLAS1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

● LGLOR1332	Latin III B 	Nicolas Meunier	110 [q1+q2]
-------------	---	-----------------	----------------

CLAS1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure**o Formation générale**

○ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck-Degueldre (supplée Geert Van Oyen)	[FR] [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
-------------	--	---	-------------------------------

o Formation spécifique**o Travail de fin de cycle**

○ LCLAS1399	Travail de fin de cycle		[FR] [q1+q2] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	--	----------------------------

o Sciences de l'Antiquité et du Moyen-âge

○ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Paolo Tomassini (supplée Marco Cavaliere) Jean Vanden Broeck-Parant	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Pierre Destrée	(supplée Marco)

CLAS1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur ssements d'enseig Slerts tjunne 19 594.aTf 1 0 0

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'[étudiants \(Art. 178 04 Tf8.\)](#) dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

-

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux; exercices en groupes restreints; travaux écrits individuels et de groupe; préparation personnelle de la traduction des textes grecs et latins ; exercices de grammaire (morphologie, syntaxe), de version et de thème. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

La formation commune comporte des cours donnés par des équipes d'enseignants et accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation spécifique aux domaines du grec et du latin propose :

- une étude progressive de la langue (morphologie, syntaxe), théorique et appliquée, accompagnée d'exercices de version et de thème ;
- un panorama des auteurs classiques et de leurs œuvres dans leur contexte historique, accompagné d'un petit travail de synthèse ;
- un examen approfondi d'œuvres significatives d'auteurs réputés sur base du texte dans la langue originale (traduction préparée

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)
- [Master \[120\] en linguistique](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en histoire](#) et [Master \[60\] en histoire](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en science.3208.57299805 Tm \[\(Mao7sopulcation\)\] 0.59p01h9655 7s-1 8.39999962 137.1289971999999962 137.1289978 Tm \[\(•\)\] T J](#)